***Mairie***

*de VEILLEINS*

L’an deux mil vingt et un, le neuf avril, le conseil municipal de la commune de VEILLEINS, dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François d’ESPINAY ST LUC , Maire de VEILLEINS.

Date de convocation : 1er avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

**Présents :** François d’ESPINAY ST LUC, Maire, J. Michel MARDON, Isabelle RIGUIER, Adjoints, Ghyslaine DOGNIN, Frédéric DEBUIRE, Martial MAUGE, Alain CHAUVEAU, Michel DURAND, Conseillers Municipaux

**Absents excusés** : Vincent POPINEAU – Jean-François RIGUIER – Bertrand de POSSESSE

**Secrétaire de séance :** Madame Isabelle RIGUIER

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**ORDRE DU JOUR** :

(session ordinaire)

* **Approbation du précédent compte-rendu**
* **Assistance pour l’installation de débitmètres de sectorisation sur le réseau d’eau potable avec télésurveillance– choix du cabinet d’étude – délibération**
* **Vote des 2 taxes - délibération**
* **Subvention Millan’cyclisme – délibération**
* **Dom Dom – avenant - délibération**
* **Travaux de restauration du clocher de l’église St Martin : information**
* **Travaux aménagements sécuritaires route de Mur : information**
* **Affaires et questions diverses**

----------------------------

Le précédent compte-rendu est approuvé et signé des membres présents.

---------------------------

**DELIBERATION**

**2021.04.01**

**OBJET : MISSION DE CONSEIL A MAITRISE D’OUVRAGE POUR L’ASSISTANCE DE DEBITMETRES DE SECTORISATION SUR LE RESEAU D’EAU POTABLE AVEC TELESURVEILLANCE**

Afin de faciliter la recherche des fuites et permettre d’optimiser les mesures réalisées pendant l’étude patrimoniale qui devrait être menée, la collectivité a décidé de poser des débitmètres de sectorisation télésurveillés et associés à une télégestion (entre 2 et 4 débitmètres).

Pour mener à bien cette prestation, le conseil municipal a décidé de retenir un assistant conseil dans le but de définir le programme de travaux, réaliser une consultation pour retenir un prestataire qui aura en charge l’installation des compteurs de sectorisation et de la télésurveillance, assurer le suivi de la mission.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention établi par la SARL DUPUET Frank Associés, qui consiste à l’assistance de mission de conseil à maîtrise d’ouvrage.

Le coût de cette prestation s’élève à 7 980.00 € HT / 9 576.00 € TTC

Après discussion, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

* Accepte que la SARL DUPUET Frank Associés – 56 rue de Suède 37000 Tours – réalise la mission de conseil à maîtrise d’ouvrage pour l’assistance de l’installation de débitmètres de sectorisation sur le réseau d’eau potable avec télésurveillance pour un montant de 7 980.00 € HT / 9 576.00 € TTC.
* Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

---------------------------

Il est envisagé de se munir de trois appareils qui mesureront en continue le passage de l’eau et détecteront les fuites sur le réseau. Prise en charge de 80 % par l’Agence de l’Eau Loire-Bretagne et le Conseil Départemental.

Monsieur le Maire précise qu’il faudra modifier la défense incendie. Actuellement aucune défense incendie sur la commune à part les étangs.

Prévoir le changement de la charlatte au poste de la station de pompage, route de Courmemin.

Station d’eau potable : voir pour changer le système de relevé d’information actuellement transmis téléphone par la mise en place d’une puce mobile

---------------------------

**DELIBERATION**

**n° 2021.04.02**

#### OBJET : VOTE DES DEUX TAXES D’IMPOSITION POUR 2021

Monsieur le Maire invite l’ensemble du Conseil Municipal à se prononcer sur la fixation des taux des deux taxes pour l’année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, maintient, à l’unanimité, les taux précédemment fixés, à savoir :

- Taxe foncière bâti : 36.10 %

- Taxe foncière non bâti : 38,65 %

-----------------------

**DELIBERATION**

**2021.04.03**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE L’ASSOCIATION MILLAN’CYCLISME POUR L’ORGANISATION D’UNE COURSE CYCLISTE «2E GRAND PRIX DE LA SOLOGNE DES ETANGS »**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l’association Millan’Cyclisme sollicitant une subvention d’un montant de 0.50 €/habitant pour l’organisation le 26 juin 2021 d’une course cycliste se nommant : 2e grand prix de la Sologne des Etangs

A l’unanimité, les membres du Conseil Municipal, donnent leur accord pour le versement d’une subvention à l’association Millan’Cyclisme d’un montant de 82.50 € (165 hab. x 0.50 €).

**DELIBERATION**

**2021.04.04**

**OBJET : AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DE LA TELEASSISTANCE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES ET OU EN SITUATION DE HANDICAP ENTRE DOM@dom 41 ET LA COMMUNE**

Vu la délibération en date du 20 novembre 2015 donnant l’autorisation à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat pour la promotion de la téléassistance des personnes âgées et handicapées entre DOM@dom 41 et de participer financièrement aux frais d’installation chez les nouveaux abonnés de la commune de manière systématique et en totalité et 6 mois d’abonnement.

Considérant que les tarifs ont été modifiés comme suit :

* frais d’installation : 20 €
* 6 mois d’abonnement : 20 €/mois)

Le Conseil Municipal, à l’unanimité,

* AUTORISE Monsieur le Maire à signer l’avenant à la convention de partenariat pour la promotion de la téléassistance en faveur des personnes âgées et ou en situation de handicap avec DOM@dom 41 et de participer financièrement aux frais d’installation chez les nouveaux abonnés de la commune de manière systématique et en totalité et 6 mois d’abonnement à compter du 1er avril 2021.

--------------------------------

# **DELIBERATION**

**2016.01.05**

**OBJET : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES CONTROLE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USEES AVEC LA SOCIETE VEOLIA**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu’il convient de réactualiser la convention signée avec la société Véolia le 1er janvier 2005.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la société Véolia pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2021.

---------------------------

# **DELIBERATION**

**2016.01.06**

**OBJET : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES CONTROLE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DU SERVICE EAU POTABLE AVEC LA SOCIETE VEOLIA**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu’il convient de réactualiser la convention signée avec la société Véolia le 1er janvier 2005.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la société Véolia pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2021.

Gestion des alarmes incidents – actions préventives et curatives – 24 h/24 h – 7 j/7j

------------------------

**TRAVAUX DE RESTAURATION DU CLOCHER DE L’EGLISE SAINT-MARTIN**

* Charpentier : renforcer l’édifice actuel
* La voûte a été entièrement refaite

**TRAVAUX D’AMENAGEMENTS SECURITAIRES ROUTE DE MUR**

* Dossier en cours d’instruction par le Conseil Départemental – subdivision routes
* Dotation départementale d’aménagement durable (DDAD) : 18 200 €
* Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux : en attente du résultat

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

* Travaux VC n° 4 route des Hautes Bruyères
* lancement du dossier d’appel d’offres – remise des offres le 10.05.2021
* Voir l’Agence Technique Départemental 41 pour un état des lieux des routes communales
* Interdiction circulation PL + 7.5 tonnes routes de Millancay / Veilleins – Mur de Sologne/Veilleins
* Information sur la vente du terrain route de Mur de Sologne
* SIEOM – augmentation de la taxe des ordures ménagères – tri national au 1er janvier 2022

---------------------------

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

--------------------------

**Récapitulatif des délibérations de la séance du 9.04.2021**

2021.04.01 : mission de conseil a maitrise d’ouvrage pour l’assistance de débitmètres de sectorisation sur le réseau d’eau potable avec télésurveillance

2021.04.02 : vote des deux taxes d’imposition pour 2021

2021.04.03 : demande de subvention de l’association millan’cyclisme pour l’organisation d’une course cycliste «2e grand prix de la Sologne des Etangs »

2021.04.04 : avenant à la convention de partenariat pour la promotion de la téléassistance en faveur des personnes âgées et ou en situation de handicap entre dom@dom 41 et la commune

2021.04.05 : convention de prestation de services contrôle et entretien des installations de traitement des eaux usées avec la société Veolia

2021.04.06 : convention de prestation de services contrôle et entretien des installations du service eau potable avec la société Veolia

--------------------------